États financiers de

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Exercice clos le 31 mars 2017

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

31 mars 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant 1-2

État de la situation financière 3-4

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds 5-7

État des flux de trésorerie 8-9

Notes complémentaires 10-26

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
400 Applewood Crescent
Suite 500
Vaughan (Ontario) L4K 0C3
Canada

Tél. : 416-601-6150
Téléc. : 416-601-6151
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration national et aux membres de
l'Institut national canadien pour les aveugles

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut national canadien pour les aveugles, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut national canadien pour les aveugles au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 22 juin 2017

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État de la situation financière
(en milliers de dollars)
Au 31 mars 2017, avec données comparatives pour 2016

	2017	2016
Actif		
Actifs à court terme :		
Trésorerie	1 177 $	1 477 $
Débiteurs et montants payés d'avance	3 523	4 900
Stocks et fournitures	995	1 024
	5 695	7 401
Actif au titre des prestations constituées (note 2)	15 250	6 211
Placements – Général (note 3)	18 306	16 596
Placements – Dotations (note 3)	9 950	9 649
Immobilisations (note 4)	60 734	62 204
	109 935 $	102 061 $

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État de la situation financière (suite)
(en milliers de dollars)
Au 31 mars 2017, avec données comparatives pour 2016

	2017	2016
Passif, apports reportés et soldes de fonds		
Passifs à court terme		
Dette bancaire (note 5)	742 $	4 982 $
Tranche à court terme de l'emprunt à terme (note 6)	1 022	1 022
Créditeurs et charges à payer (note 6)	5 430	6 069
	7 194	12 073
Emprunt à terme (note 6)	13 278	14 300
Apports reportés :		
Charges des périodes futures (note 7)	7 017	5 648
Immobilisations (note 8)	10 592	11 332
	30 887	31 280
	38 081 $	43 353 $
Soldes de fonds :		
Dotations (note 11)	9 950	9 649
Actif net investi en immobilisations (note 10)	43 305	43 497
Réserve stratégique grevée d'affectations d'origine interne (note 9)	7 269	3 704
Fonds d'administration non affecté	11 330	1 858
	71 854	58 708
Engagements et éventualités (note 13)		
	109 935 $	102 061 $

Se reporter aux notes complémentaires.
Au nom du conseil d'administration,

Président du conseil

Président du comité des finances et de la gestion du risque

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
(en milliers de dollars)
Exercice clos le 31 mars 2017, avec données comparatives pour 2016

					2017	2016
	Fonds d'administration non affecté	Réserve stratégique grevée d'affectations d'origine interne (note 9)	Actif net investi en immobilisations (note 10)	Dotations (note 11)	Total	Total
Produits :						
Aide du public	17 551 $	7 583 $	– $	– $	25 134 $	24 949 $
Financement de programmes et de services par le gouvernement	31 724	–	–	–	31 724	26 837
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	9 894	–	–	–	9 894	10 387
Placements	2 248	4 328	–	128	6 704	1 760
Produits tirés de la prestation de services	1 170	–	–	–	1 170	1 181
Vente de produits de consommation et de technologies d'assistance	3 855	–	–	–	3 855	4 140
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	–	–	965	–	965	1 465
Autres	838	–	–	–	838	2 320
Gain sur la vente d'immobilisations	86	–	–	–	86	97
	67 366	11 911	965	128	80 370	73 130

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite)
(en milliers de dollars)
Exercice clos le 31 mars 2017, avec données comparatives pour 2016

					2017	2016
	Fonds d'administration non affecté	Réserve stratégique grevée d'affectations d'origine interne (note 9)	Actif net investi en immobilisations (note 10)	Dotations (note 11)	Total	Total
Charges :						
Programmes :						
Programmes et services communautaires	48 502	–	2 148	90	50 740	51 171
Sensibilisation du public et action sociale	3 469	–	70	–	3 539	3 991
Recherche	316	–	5	38	359	379
	52 287	–	2 223	128	54 638	55 541
Autres :						
Financement (note 14)	9 820	–	163	–	9 983	10 676
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	7 629	–	88	–	7 717	8 223
Administration	2 145	–	251	–	2 396	2 369
Autres	1 046	–	187	–	1 233	1 199
Restructuration	488	–	–	–	488	1 221
	21 128	–	689	–	21 817	23 688
	73 415	–	2 912	128	76 455	79 229

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite)
(en milliers de dollars)
Exercice clos le 31 mars 2017, avec données comparatives pour 2016

					2017	2016
	Fonds d'administration non affecté	Réserve stratégique grevée d'affectations d'origine interne (note 9)	Actif net investi en immobilisations (note 10)	Dotations (note 11)	Total	Total
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 049) $	11 911 $	(1 947) $	– $	3 915 $	(6 099) $
Virement de la réserve stratégique grevée d'affectations d'origine interne au fonds d'administration non affecté (note 9)	8 346	(8 346)	–	–	–	–
	2 297	3 565	(1 947)	–	3 915	(6 099)
Actif net investi en immobilisations (note 10)	(1 755)	–	1 755	–	–	–
Apports reçus à titre de dotations (note 11)	–	–	–	301	301	254
Réévaluation du régime de retraite	8 930	–	–	–	8 930	(10 519)
Variation nette	9 472	3 565	(192)	301	13 146	(16 364)
Soldes de fonds au début	1 858	3 704	43 497	9 649	58 708	75 072
Soldes de fonds à la fin	11 330 $	7 269 $	43 305 $	9 950 $	71 854 $	58 708 $

Se reporter aux notes complémentaires.

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)
Exercice clos le 31 mars 2017, avec données comparatives pour 2016

	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement :		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 915 $	(6 099) $
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	(3 511)	922
Amortissement des immobilisations	2 912	3 304
Amortissement des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	(28 430)	(24 452)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(965)	(1 465)
Gain sur la vente d'immobilisations	(1)	(6)
Charges liées au régime de retraite	1 812	1 389
Cotisations de l'employeur au régime de retraite	(1 921)	(2 044)
Apports reportés afférents aux charges des périodes futures	29 969	23 570
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	767	(340)
	4 547	(5 221)
Activités de financement :		
Remboursements sur les emprunts immobiliers (note 6)	(485)	(884)
Remboursement sur l'emprunt à terme (note 6)	(537)	(661)
Emprunt à terme (note 6)	–	4 500
Apports reportés afférents aux immobilisations	55	108
Dotations	301	254
	(666)	3 317

L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des flux de trésorerie (suite)
(en milliers de dollars)
Exercice clos le 31 mars 2017, avec données comparatives pour 2016

	2017	2016
Activités d'investissement :		
Produit de la cession d'immobilisations	1	6
Vente de placements	1 500	3 500
Acquisition d'immobilisations	(1 442)	(2 042)
	59	1 464
Variation de la trésorerie et de la dette bancaire	3 940	(440)
Trésorerie et dette bancaire au début	(3 505)	(3 065)
Trésorerie et dette bancaire à la fin	435 $	(3 505) $
La trésorerie et la dette bancaire se composent de ce qui suit :		
Trésorerie	1 177 $	1 477 $
Dette bancaire	(742)	(4 982)
	435 $	(3 505) $
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Gain reporté sur la vente d'immobilisations	(156) $	(241) $
Variation des gains reportés sur les immobilisations	(85)	(85)

Se reporter aux notes complémentaires.

L'Institut national canadien pour les aveugles (l'« INCA ») a été constitué en personne morale le 30 mars 1918 par lettres patentes sous le régime de la loi intitulée Companies Amendment Act of 1917. L'INCA est un organisme communautaire bénévole national engagé dans la recherche, la sensibilisation du public et la santé visuelle de tous les Canadiens. L'INCA offre des programmes et des services essentiels et des produits de consommation novateurs et il possède l'une des plus importantes bibliothèques au monde destinées aux personnes incapables de lire des imprimés. En outre, l'INCA privilégie la protection et la prévention, dès aujourd'hui, et met l'accent sur les traitements et les remèdes à venir. L'INCA est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, il est exonéré de l'impôt sur le revenu pourvu qu'il respecte certaines dispositions de cette loi.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

a) Comptabilisation des produits

L'INCA suit la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent l'aide financière du public et l'aide gouvernementale.

Les apports grevés d'une affectation externe, à l'exception des dotations, sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

1. Principales méthodes comptables (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

Les revenus de placements comprennent les gains et les pertes réalisés à la vente de parts des fonds de placement gérés par l'INCA ainsi que les intérêts créditeurs et les gains et les pertes non réalisés pour l'exercice. Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits pendant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placements non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits tirés de la prestation de services et de la vente de produits de consommation et de technologies d'assistance sont comptabilisés lorsque les services sont rendus ou que les biens sont vendus.

Les apports non affectés de legs ou de legs de bienfaisance et les revenus de placements, y compris les gains et les pertes réalisés et non réalisés, sont respectivement comptabilisés à titre d'aide du public et de revenus de placements dans le fonds de réserve stratégique grevé d'affectations d'origine interne. Les produits locatifs accessoires et les frais d'exploitation connexes associés à la capacité de location excédentaire des installations de l'INCA sont présentés dans le fonds d'administration non affecté à titre de revenus de placement et d'autres coûts.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les titres de participation cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'INCA a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation chaque année à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'INCA détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant attendu des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'INCA ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'INCA s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une perte de valeur doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

c) Stocks et fournitures

Les stocks et les fournitures sont comptabilisés au coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs sont amortis sur leur durée de vie prévue. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité qu'a l'INCA d'offrir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations (suite)

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtiments	2,5 %
Matériel informatique et logiciels	De 14,3 % à 33,3 %
Véhicules	De 25,0 % à 33,3 %
Mobilier et matériel de bureau	25,0 %
Améliorations locatives	Durée du contrat de location

e) Apports de services

Pour remplir sa mission, l'INCA compte sur de nombreux services fournis bénévolement. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

f) Avantages sociaux futurs

L'INCA gère le régime de retraite de ses salariés. Le régime comporte un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. Les salariés qui comptent plus de deux ans de service sont admissibles au volet à cotisations définies alors que le volet à prestations définies n'accepte plus de nouveaux participants depuis juin 2010. Les prestations du volet à prestations définies sont fondées sur le nombre d'années de service, le nombre d'années de cotisation et le salaire moyen de fin de carrière. Le volet à prestations définies comprend le régime de base et le régime de retraite supplémentaire. L'INCA n'accorde aucun avantage postérieur à l'emploi notable, à l'exception des prestations de retraite.

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Avantages sociaux futurs (suite)

L'INCA utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser les prestations au titre du volet à prestations définies. L'INCA comptabilise ses obligations au titre du volet à prestations définies à mesure que les salariés s'acquittent des services leur ouvrant droit à pension. Le calcul actuariel des obligations au titre des prestations de retraite constituées est effectué selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres facteurs actuariels). La plus récente évaluation actuarielle du volet à prestations définies aux fins de la capitalisation était en date du 31 décembre 2013. La prochaine évaluation obligatoire sera en date du 31 décembre 2016, et doit être déposée au plus tard le 30 septembre 2017.

Dans le cas des actifs du volet à prestations définies, les gains ou pertes actuariels résultent de l'écart entre le rendement réel de ces actifs au cours d'une période et leur rendement prévu pour cette période. Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du volet à prestations définies, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlent des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées.

Le coût du volet à cotisations définies du régime de retraite est fondé sur un pourcentage des gains des salariés ouvrant droit à pension.

g) Ventilation des charges

L'INCA classe les charges par fonction à l'état des résultats. La ventilation des frais généraux se fait par la détermination et l'application uniforme des facteurs appropriés tels que les activités de fonctionnement, la superficie et le nombre de salariés.

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants présentés des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont, notamment, la valeur comptable et la durée de vie utile des immobilisations, l'évaluation du swap de taux d'intérêt et les obligations liées aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Actif au titre des prestations constituées

L'actif au titre des prestations constituées représente l'excédent de la juste valeur des actifs du volet à prestations définies sur l'obligation au titre des prestations définies constituées.

	2017	2016
Obligation au titre des prestations constituées	107 684 $	105 566 $
Juste valeur des actifs du volet à prestations définies	122 934	111 777
Actif au titre des prestations constituées	15 250 $	6 211 $

Les actifs du volet à prestations définies sont les suivants :

	2017	2016
Titres de participation	58 %	57 %
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	36 %	37 %
Biens immobiliers	6 %	6 %
Total	100 %	100 %

2. Actif au titre des prestations constituées (suite)

Les principales hypothèses actuarielles adoptées lors de l'évaluation de l'actif au titre des prestations constituées de l'INCA sont les suivantes :

	2017	2016
Obligation au titre des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	5,78 %	5,78 %
Taux de croissance de la rémunération	2,25 %	2,25 %
Coûts des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	5,78 %	5,78 %
Taux de croissance de la rémunération	2,25 %	2,25 %

La charge au titre du volet à prestations définies de l'INCA pour l'exercice considéré s'établit comme suit :

	2017	2016
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 171 $	2 318 $
Intérêts	(359)	(929)
Charge nette au titre du régime de retraite	1 812 $	1 389 $

La charge au titre du volet à cotisations définies de l'INCA pour l'exercice considéré était de 578 $ (507 $ en 2016).

3. Placements

Général	2017	2016
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	29 $	327 $
Titres de participation canadiens	2 780	2 251
Titres de participation américains et titres de participation mondiaux	7 530	6 032
Placements détenus dans des fonds communs de placement	7 967	7 986
Total	18 306 $	16 596 $

3. Placements (suite)

Dotations	2017	2016
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	16 $	190 $
Titres de participation canadiens	1 511	1 309
Titres de participation américains et titres de participation mondiaux	4 093	3 507
Placements détenus dans des fonds communs de placement	4 330	4 643
Total	9 950 $	9 649 $

	2017		2016	
	Durée moyenne jusqu'à l'échéance	Rendement effectif moyen	Durée moyenne jusqu'à l'échéance	Rendement effectif moyen
Titres à revenu fixe canadiens	0,2 an	0,6 %	0,0 an	0,0 %
Titres à revenu fixe détenus dans des fonds communs de placement	9,4 ans	2,2 %	9,6 ans	2,1 %

4. Immobilisations

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	21 174 $	– $	21 174 $	21 109 $
Bâtiments	61 776	24 930	36 846	37 843
Matériel informatique et logiciels	12 401	10 628	1 773	1 930
Véhicules	1 013	930	83	153
Mobilier et matériel de bureau	5 144	4 817	327	480
Projets en cours	531	–	531	689
	102 039 $	41 305 $	60 734 $	62 204 $

5. Dette bancaire

Pour financer ses activités et ses dépenses en immobilisations, l'INCA dispose d'une facilité de crédit de 6 M$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %. Tout montant prélevé sur cette facilité de crédit est remboursable à vue et la facilité est garantie par une sûreté grevant le terrain et l'immeuble situé au 1929, avenue Bayview, à Toronto, en Ontario (le « Centre INCA ») et par un contrat de sûreté générale. En avril 2017, la dette a été remboursée à même le produit de la vente du Centre INCA (veuillez vous reporter à la note 18).

6. Emprunt à terme

	2017	2016
Emprunt consolidé, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,1 %, assorti de paiements mensuels de 85 $, échéant le 31 mars 2031	14 300	15 322
Moins la tranche à court terme	1 022	1 022
	13 278 $	14 300 $

6. Emprunt à terme (suite)

Les paiements futurs de capital à effectuer pour l'ensemble de la dette à long terme au cours des quatre prochains exercices se répartissent comme suit :

2018	1 022
2019	1 022
2020	1 022
2021	11 234
	14 300 $

L'emprunt consolidé est garanti par une charge fixe de premier rang sur le terrain et l'immeuble du Centre INCA. La charge d'intérêts pour les emprunts à terme et l'emprunt hypothécaire pour l'exercice s'est élevée à 718 $ (877 $ en 2016). En avril 2017, l'emprunt a été remboursé à même le produit de la vente du Centre INCA (veuillez vous reporter à la note 18).

L'INCA a conclu un swap de taux d'intérêt pour son emprunt à terme. Au 31 mars 2017, le passif évalué à la valeur de marché au titre du swap s'établissait à 223 $ (608 $ en 2016) et il a été comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer dans l'état de la situation financière. La variation de la valeur de marché du swap est comptabilisée au titre des revenus de placements à l'état des résultats. Le notionnel global du swap est de 14 300 $ (15 322 $ en 2016) et le taux d'intérêt effectif pour cette tranche de l'emprunt hypothécaire s'établit à 4,46 %. En avril 2017, le swap a été éliminé lorsque la dette a été remboursée à même le produit de la vente du Centre INCA (veuillez vous reporter à la note 18).

7. Apports reportés afférents aux charges des périodes futures

Les apports reportés sont liés au financement des charges des périodes futures correspondant à des apports non dépensés, grevés d'affectations d'origine externe.

	2017	2016
Solde au début	5 648 $	6 733 $
Ajouter :		
Montant reçu au cours de l'exercice	29 969	23 570
Déduire :		
Montant comptabilisé dans les produits de l'exercice	(28 430)	(24 452)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations	(170)	(203)
Solde à la fin	7 017 $	5 648 $

Les montants reçus pourraient être utilisés pour des dépenses en immobilisations lorsque les budgets d'immobilisations auront été approuvés. Ces montants seront par la suite transférés aux apports reportés afférents aux immobilisations.

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la fraction non amortie des apports affectés reçus pour l'acquisition d'immobilisations.

	2017	2016
Solde au début	11 332 $	12 486 $
Ajouter :		
Montant reçu au cours de l'exercice	55	108
Montant transféré des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	170	203
Déduire :		
Montant comptabilisé dans les produits de l'exercice	(965)	(1 465)
Solde à la fin	10 592 $	11 332 $

9. Réserve stratégique grevée d'affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a désigné certains soldes de fonds à titre de réserve stratégique grevée d'affectations d'origine interne afin d'assurer la stabilité financière et de gérer la volatilité des gains inhérente à certaines sources de revenus non contrôlables.

Certains fonds sont ajoutés à la réserve à chaque exercice, tel qu'il est décrit à la note 1a). Le conseil d'administration déterminera chaque année le montant qui sera transféré au fonds d'administration non affecté.

En 2017, le conseil d'administration a autorisé un transfert de 8 346 $ (11 622 $ en 2016) au fonds d'administration non affecté aux fins du financement des activités.

10. Actif net investi en immobilisations

a) L'INCA a fait un investissement dans des immobilisations, qui est calculé comme suit :

	2017	2016
Immobilisations :	60 734 $	62 204 $
Provenance du financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(10 592)	(11 332)
Emprunts liés aux dépenses en immobilisations	(6 798)	(7 283)
Créditeurs et charges à payer	(39)	(92)
	43 305 $	43 497 $

10. Actif net investi en immobilisations (suite)

b) La variation de ce solde est calculée comme suit :

	2017	2016
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	965 $	1 465 $
Amortissement des immobilisations	(2 912)	(3 304)
	(1 947)	(1 839)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations	1 442	2 042
Provenance du financement :		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(55)	(108)
Montant transféré des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	(170)	(203)
Emprunts liés aux dépenses en immobilisations	485	884
Créditeurs et charges à payer	53	262
	1 755	2 877
	(192) $	1 038 $

11. Dotations

L'INCA a reçu, à titre de dotations, un certain nombre d'apports grevés d'affectations d'origine externe dont il conserve les montants de capital et utilise uniquement les intérêts gagnés sur les placements à des fins de fonctionnement et de recherche.

12. Fonds de dotation

La Vancouver Foundation est un organisme sans but lucratif qui reçoit et investit des fonds et, à même ces fonds, procure des revenus à d'autres organismes sans but lucratif selon les modalités conclues avec chacun d'entre eux ou les donateurs. L'INCA reçoit annuellement des revenus d'un fonds de dotation détenu à son intention par la Vancouver Foundation. Le capital du fonds n'est pas accessible à l'INCA et, par conséquent, n'a pas été comptabilisé dans les états financiers.

Au cours de l'exercice, l'INCA a reçu 65 $ (18 $ en 2016) de ce fonds de dotation, dont la valeur de marché au 31 mars 2017 s'élevait à 2 651 $ (2016 – 1 987 $).

13. Engagements et éventualités

a) Obligations locatives

L'INCA a pris des engagements aux termes de contrats de location-exploitation de locaux, de véhicules et de matériel. Les paiements annuels minimums exigibles au titre de ces contrats sont approximativement les suivants :

2018	3 410 $
2019	2 091
2020	1 620
2021	1 427
2022	769
Par la suite	328

Relativement à ces contrats, l'INCA a convenu d'indemniser les propriétaires à l'égard des pertes relatives aux locaux loués qui pourraient découler d'une rupture du contrat de location.

13. Engagements et éventualités (suite)

b) Lettres de crédit

L'INCA affiche diverses lettres de crédit de soutien consenties par une institution financière totalisant 194 $ (194 $ en 2016) pour ses activités et ses dépenses en immobilisations.

Afin de garantir son engagement à financer les apports spéciaux dans le cadre du régime à prestations définies, l'INCA affiche une lettre de crédit de soutien de 15 490 $ (11 593 $ en 2016) auprès d'une institution financière.

14. Obligations de déclaration pour l'Alberta

La loi Alberta Charitable Fund-raising Act stipule que les organismes de bienfaisance doivent présenter la rémunération de leurs employés albertains dont la principale tâche consiste à effectuer des activités de financement. L'INCA a versé 369 $ (395 $ en 2016) à ses employés albertains affectés aux activités de financement, montant qui est inclus dans les coûts liés au financement.

15. Ventilation des charges

La ventilation des charges de fonctionnement général se détaille comme suit :

	2017	2016
Programmes et services communautaires	2 942 $	2 671 $
Sensibilisation du public et action sociale	192	175
Recherche	10	10
Financement	408	415
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	263	253
	3 815 $	3 524 $

Les charges liées au financement ne sont pas ventilées.

16. Risques financiers

a) Risque de taux d'intérêt

L'INCA est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe. De plus amples renseignements sur les placements à taux fixe sont présentés à la note 3; l'INCA suit des politiques et des procédures strictes pour déterminer la composition cible de l'actif, la qualité de crédit minimale acceptable et diverses modalités qui s'appliquent aux titres détenus. Une tranche de la dette à long terme de l'INCA porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel bancaire majoré d'une marge. Par conséquent, l'INCA est exposé au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations du taux préférentiel bancaire. L'INCA a recours à un swap de taux d'intérêt afin d'atténuer le risque.

b) Risque de marché

Le risque de marché découle de la négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe. L'INCA peut subir une perte en raison des fluctuations du marché. Il atténue ce risque grâce à la mise en place de contrôles permettant de surveiller la concentration des placements.

c) Risque de change

L'INCA est exposé au risque de change découlant des fluctuations des cours des devises dans lesquelles sont libellés les titres de sociétés étrangères détenus par l'INCA. Ce risque est géré au moyen de l'établissement d'un portefeuille diversifié d'instruments libellés en différentes devises.

d) Risque de crédit

L'INCA peut subir des pertes sur créances si une partie à un instrument financier manque à ses obligations. Il réduit le risque de crédit en ne faisant affaire qu'avec des parties solvables.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

18. Événements postérieurs

Le 10 avril 2017, l'INCA a conclu la vente du Centre INCA. En vertu des modalités de l'entente, l'acquéreur a versé à l'INCA le prix d'achat de 49,2 M$. Le produit net s'est chiffré à 33,9 M$ après les frais de clôture, les ajustements et le remboursement de l'emprunt à terme de 14 300 $. Le produit net a été isolé au sein du Fonds commun de placement de l'INCA. Les revenus tirés de ces placements peuvent être affectés à certains programmes et services, tandis que l'utilisation du capital a été limitée par le conseil d'administration.

La vente du Centre INCA a donné lieu à la comptabilisation d'un gain à la vente de 14,0 M$. Parallèlement à la conclusion de la vente, l'INCA a conclu une entente de cession-bail d'une durée de 10 ans avec l'acquéreur visant une superficie de 72 344 pieds carrés du Centre INCA, ce qui a donné lieu au report d'une tranche de 10,9 M$ du gain qui sera comptabilisée sur la durée du contrat de location.